



Médecin fraudeur de la Sécurité Sociale

Par **Anais1984**, le **27/04/2015** à **20:00**

Bonjour, rnrndésolé si je ne poste pas sur le bon forum, je n'y connais pas grand chose en droit. rnrnVoilà mon problème : Un médecin que je suis allée voir 1 fois depuis le début de l'année (mais que je suis déjà allée voir plusieurs fois l'année dernière) m'a facturé 1 visite "urgences" par semaine depuis le début de l'année. Comme si j'étais allée le voir toutes les semaines de cette année. Comme je suis remboursée à 100%, je ne paye rien et le médecin se fait payer par la sécurité sociale. rnCela s'était déjà produit l'année dernière, j'avais remarqué qu'il m'avait facturé dix à quinze rdv "en urgence" mais je ne m'étais pas inquiétée pensant que c'était probablement un bug informatique dû à la sécurité sociale. rnJ'ai discuté avec une amie à moi, qui va aussi voir ce médecin et elle m'a dit qu'il lui était arrivé exactement la même chose l'année dernière, qu'elle était partie le signaler à la sécurité sociale qui avait juste dit "qu'ils s'en chargeaient". rnEn procédant de cette manière, ce docteur empêche un vrai pactole en fraudant la sécurité sociale, il suppose sans doute que personne n'y fera attention, étant donné que les visites sont à 100% pour les personnes qu'il vise. rnrnJ'en arrive finalement à ma question, que dois-je faire ? Dois-je aller à la sécurité sociale pour le signaler ? Que vont-ils faire ? rnAvez-vous déjà eu des échos d'une histoire comme la mienne ? Si oui, comment a t-elle aboutie ?rnrnCordialement, et d'avance merci pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **28/04/2015** à **08:48**

Bonjour,rnVous pouvez tout à fait demander des explications à la Sécurité Sociale. Sans pour autant "dénoncer" le médecin, vous écrivez à la SS pour leur signaler qu'il y a une erreur sur vos relevés et que vous n'avez jamais été voir le médecin aux dates indiquées.rnVous aurez fait votre devoir d'alerte sans verser dans la délation.

Par **22pirouettes**, le **28/04/2015** à **19:27**

Bonjourrnla réponse de lag0 est étrange car en demandent des explications à la sécurité sociale sur ses relevés,la SS saura de quel médecin il est question.rnet puis pourquoi doit-on protéger les délinquants qui ruinent le système de santé qu'ils soient médecin ou pas.rnbonne journée

Par **Lag0**, le **29/04/2015** à **10:12**

[citation]la réponse de lag0 est étrange[/citation]rnPourquoi étrange ?rnIl y a 2 façons ici de gérer la chose.rnPremière, faire un signalement à la SS en dénonçant et accusant ce médecin.rnSeconde, celle que je conseillais, simplement avertir la SS d'une "erreur" sur son compte.rnA la SS ensuite de voir ce qu'elle en conclut.rnTout le monde n'étant pas délateur dans l'âme, bien que la délation soit un sport national, n'est ce pas, cette seconde façon peut paraître plus élégante...